

OPINION EXTRANJERA

(De la *Revue Général de Droit International Public* de Paris):

Anales Diplomáticos y Consulares de Colombia, publiés sous la direction de M. ANTONIO JOSÉ URIBE, Secrétaire des Relations Extérieures, professeur de Droit Civil et de Droit International public et privé à la Faculté de Bogota, 1^{re} livraison (Octobre-Décembre 1900), édition officielle, Bogota, Impr. Nacional.—Jusqu'à ce jour il n'existait guère en Amérique de Revues qui fussent consacrées uniquement à l'étude du Droit International. C'est donc une fort heureuse innovation que la création par le gouvernement colombien d'une Revue de ce genre, destinée à servir d'organe à son Ministère des Affaires étrangères. Par la publication des documents officiels concernant l'Amérique latine, qui présentent souvent le plus grand intérêt mais sont parfois difficiles à se procurer, elle rendra d'importants services à tous ceux qui s'occupent de Droit des Gens. La première livraison fait bien augurer ce que sera la nouvelle Revue. A côté des décrets et des règlements relatifs aux corps diplomatique et consulaire de la Colombie, on y trouve des communications diplomatiques touchant le cas d'un sieur Carlos Radford, citoyen nord-américain condamné pour homicide sur la personne d'un sujet allemand, le nommé Carlos H. Simmonds, et l'histoire des difficultés de frontières entre la Colombie et le Venezuela. Une chronique internationale relatant les faits d'actualité, un bulletin bibliographique et un recueil de documents terminent le numéro : le présent fascicule donne le texte des traités Clayton-Búlwer du 19 Avril 1850 et Hay-Pauncefote du 5 Février 1901 relatifs au Canal interocéanique. La science bien connue de M. Uribe permet d'espérer que, sous son habile direction, la Revue colombienne prendra un rapide essor.

(PAUL FAUCHILLE

Lauréat de l'Institut de France, Directeur de la *Revue Général de Droit International Public*)

(De la *Revue de Droit International et de Législation comparé* de Bruxelles):

Anales Diplomáticos y Consulares de Colombia, publicados bajo la dirección de ANTONIO JOSÉ URIBE, Subsecretario de Relaciones Exteriores, Profesor de Derecho Civil e Internacional en la Facultad de Bogota — 1^{er} fasc. de 266—VI p. in 8.º (Oct.-Déc. 1900), éd. officielle. Bogota, impr. Nationale.

Le gouvernement colombien vient de décider la publication d'une revue mensuelle qui servira d'organe au Ministère des Affaires Étrangères et qui, d'après le premier fascicule que j'ai sous les yeux, sera une mine d'informations des plus précieuses pour tous les diplomates et juriconsultes appelés à s'occuper de ce pays. Ce premier fascicule donne, notamment, la composition du Ministère colombien, l'organisation et la composition du Ministère des Affaires Étrangères, les décrets et règlements relatifs aux corps diplomatique et consulaire, avec les noms du personnel et l'indication soit des traitements des agents, soit de leur caractère purement honorifique—ce qui est le cas de la grande majorité d'entre eux,—les communications d'intérêt général du ministère, l'histoire de la délimitation entre la Colombie et le Venezuela, une *Chronique Internationale* et une *Revue Bibliographique*, consacrée à une étude critique des ouvrages publiés en Colombie sur le Droit International. Une dernière partie ayant une pagination spéciale est réservée aux documents internationaux importants; elle renferme, dans le présent numéro, le texte des traités anglo-américains Clayton-Bulwer et Hay-Panncéfote. Sous la direction éclairée de M. A. J. Uribe, qui, si j'en crois des informations récentes, vient de changer son poste de Secrétaire aux Affaires Étrangères contre celui de Ministre au même département, les *Anales* ne manqueront pas de présenter un sérieux et durable intérêt, et l'on ne peut que féliciter le Gouvernement colombien d'en avoir entrepris la publication.

ERNEST LEHR

Secrétaire général de l'Institut de Droit International

Grenoble, 15 Avril 1901

Monsieur et honoré confrère

C'est avec grand plaisir que je viens de recevoir et, déjà, de parcourir le premier et très-intéressant numéro des *Anales Diplomáticos y Consulares de Colombia*. Ce recueil, très bien compris, sera des plus utiles à tous ceux qui s'occupent de Droit des Gens. Il marque le haut intérêt que l'Amérique latine porte au Droit International Public. La Colombie donne là un bel exemple. Je rendrai compte en détail du très-précieux fascicule que je viens de recevoir dans une des prochains numéros de la *Revue du Droit Public*. Mais je tiens dès maintenant à vous exprimer, Monsieur et honoré confrère, tout mes remerciements pour votre aimable envoi, ainsi que toutes mes félicitations pour votre belle initiative.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de ma très-haute considération.

A. DE LAPRADELLE

Professeur à la Faculté de Grenoble

A Monsieur Antonio José Uribe, Secrétaire de Relations Extérieures, Professeur à la Faculté de Droit—Bogotá.

Paris, le 18 Août, 1901

Monsieur le Ministre de l'Etat

Je viens de recevoir les *Anales Diplomáticos y Consulares de Colombia* et je m'empresse de vous remercier pour le gracieux envoi. Je le fais avec d'autant plus de joie que votre importante publication prend en ce

ent un intérêt d'autant plus grave que l'intégrité de votre belle passe trouve plus menacé et que votre œuvre est à la fois une œuvre de force et de patriotisme qui soulèvera l'admiration de tous.

Dans la ferme espérance que la Colombie sortira victorieuse des présentes difficultés, je vous prie, monsieur le Ministre, de vouloir bien agréer l'expression de ma haute considération et de mes vives sympathies,

T. FUNCK BRENTANO

Professeur à l'École des sciences politiques

Toulouse, rue St. Bernard 10—le 8 Août, 1901

Monsieur et cher confrère

Je vous remercie pour l'envoi des *Anales Diplomáticos y Consulares* les chapitres relatifs aux "Limites con Venezuela y Costa Rica, à la réclamation Cerruti, au Congrès latino-américain, à l'Arbitrage international," m'ont particulièrement intéressé; ils contiennent des documents précieux pour tous ceux qui s'occupent du Droit International.

En retour de votre aimable hommage, je vous fais parvenir par ce courrier mon dernier livre "Les territoires africains et les conventions franco-anglaises."

Veillez, mon cher confrère, recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments,

E. ROUARD DE CARD

Professeur à l'Université de Toulouse

En términos no menos expresivos, han apreciado esta publicación los Profesores: ALCORTA, de Buenos Aires;—BRY, de Aix;—BEVILAQUA, de Río de Janeiro;—BUREAU, de París;—BRUSA, de Turín; CALVO;—CHRÉTIEN, de Nancy;—FERNÁNDEZ PRIDA, de Madrid;—FIORE, de Napoles;—MÉRIGNIAC, de Toulouse;—MOORE, de New York;—DE OLI-VART, de Madrid;—TORRES CAMPOS, de Granada;—VERDEGO, de Méjico;—WEISS, de París;—WESTLAKE, de Cambridge.

A todos ellos presentamos nuestro homenaje de respeto y gratitud.